

AUCH TOULOUSE Jean-Luc Romero propose deux conférences sur le droit de mourir en dignité



AUCH TOULOUSE Jean-Luc Romero propose deux conférences sur le droit de mourir en dignité

Jean-Luc Romero président de l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité (**63.000 adhérents en France**), sera présent ce soir à Auch ou il donnera à 18 heures une conférence à l'amphithéâtre de l'IUT.

A travers son association et plusieurs ouvrages dont « Ma mort m'appartient » qu'il a signé Jean-Luc Romero va bien au-delà de la loi Leonetti, une loi connue du corps médical, rarement appliquée et qui fait peur aux familles. C'est un constat d'échec selon lui tout en précisant: « Je ne suis pas militant pour l'euthanasie, je suis un militant pour la liberté de mourir en paix». La loi Léonetti reste pour lui « largement insuffisante » et il espère une évolution du texte grâce à un prochain amendement visant à légaliser l'aide active à mourir.

Jean-Luc Romero milite aussi, depuis de nombreuses années, pour l'égalité homos/hétéros. Conseiller Régional d'Île-de-France, Maire-Adjoint chargé de la Culture et du Tourisme du 12e arrondissement de Paris, il fut le premier homme politique à révéler sa séroposivité au VHS.

Jean-Luc Romero sera demain samedi 2 à **Toulouse**, à 14 h 30 à l'Amphithéâtre Couzinet – Université de Toulouse 1 Capitole 2 ter, rue des Puits-Creusés.